

## **DEMI-PENSION LYCEE**

### **LE PASSAGE**

Le passage au self s'effectue dans l'ordre suivant : Terminales, Première, Seconde. Cependant un planning de classes prioritaires est affiché. Il tient compte des emplois du temps de chaque classe et permet un bon déroulement de la demi-pension.

Les lycéens après avoir pris connaissance du planning doivent se présenter au restaurant à leur tour, et munis de leur carte, en attendant qu'un éducateur les fasse rentrer.

### **LA CARTE DE DEMI PENSION**

La carte est fournie gratuitement aux élèves en début d'année. Toute carte détériorée dont le code barre ne passe plus au point de contrôle sera retirée à l'élève. Celui-ci devra racheter une carte afin de pouvoir déjeuner (8 €)

Les élèves qui oublient leur carte devront se rendre au self après 13 h lorsque tous les autres élèves auront déjà déjeuné.

Quatre oublis de carte dans un même trimestre entraîneront une consigne.

Toute carte perdue doit être signalée et remplacée au plus vite.

Lorsque la carte indique un crédit de zéro euro, celle-ci peut être retirée jusqu'à réapprovisionnement. Pour éviter ce retrait, nous vous conseillons d'alimenter la carte avec au moins cinq repas.

### **LES COULOIRS**

L'accès aux couloirs et escaliers pendant la demi-pension est réservé uniquement aux lycéens, pour aller en permanence. Tout lycéen ne respectant pas cette règle pourra être sanctionné.

### **LES CARTABLES**

Les lycéens doivent laisser leur cartable dans leur salle de cour, dans leur casier ou les mettre dans les casiers situés dans la cour du collège et prévus à cet effet. En aucun cas les cartables ne doivent être déposés dans les couloirs ou dans la cour.

### **SORTIE LYCEE**

Les lycéens demi-pensionnaires sont autorisés à sortir de l'établissement pendant la pause déjeuner. Le portail est ouvert à cet effet de 11h30 à 11h55, de 12h15 à 12h25, de 12h45 à 13h00 et de 13h15 à 13h25.